

COMMUNICATION, SOLIDARITÉS

25 novembre - Journée contre les violences faites aux femmes



Partant d'un constat national se confirmant à l'échelon local d'une augmentation des violences conjugales et/ou intrafamiliales, les élus et services de la Ville de Guérande se sont mobilisés pour impulser une dynamique regroupant les acteurs du territoire.

Publié le 25 novembre 2022

La signature du protocole « Écoute, mise en sécurité et accompagnement coordonné des personnes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales » organisée il y a un an s'est déployée en plusieurs actions.

Parmi elles, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en partenariat avec le Centre d'Information sur les droits des Femmes et des Familles (CIDFF) et le Département de la Loire-Atlantique, a proposé une session de sensibilisation sur ce sujet à tous les élus de la communauté d'agglomération le 14 octobre dernier. La prochaine sensibilisation aura lieu auprès des membres de l'Accueil Social Universel (ASU) le 12 décembre prochain.

Un schéma de mise en sécurité en urgence d'une victime de violences conjugales et/ou intrafamiliale a aussi été mis en place à Guérande pour protéger les victimes et les accueillir le plus rapidement possible dans un logement d'urgence. Un document sur les missions des acteurs qui sont en lien avec les victimes a été réalisé par le CCAS grâce aux différents comités techniques que la Ville de Guérande coordonne.

Le CCAS et la plateforme téléphonique "Violences Femmes Info - 3919" est à destination de toutes et tous pour écouter, informer et orienter les femmes victimes de violences, ainsi que les témoins de violences faites à des femmes.'



HOTEL DE VILLE

7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h